



VILLE DE SAINT-RAYMOND  
375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1  
Téléphone : 418 337-2202 – Télécopieur : 418 337-2203

**AVIS PUBLIC**  
**Demande de dérogation mineure**

AVIS est par la présente donné que :

Lors de la séance extraordinaire qui sera tenue le **lundi 22 avril 2024**, à 11 h, à la salle des réunions à l'hôtel de Ville située au 375, rue Saint-Joseph, les membres du conseil municipal statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Emplacement de l'immeuble :**

L'immeuble faisant l'objet de la demande est situé sur le Grand Rang (lot 6 426 684 du cadastre du Québec) dans le secteur de la rue des Mélèzes.

**Description de la demande :**

La demande de dérogation vise à autoriser que la résidence unifamiliale jumelée projetée puisse être localisée à une distance de l'ordre de 3,67 mètres de la ligne latérale gauche plutôt qu'à 4 mètres, comme prévu aux dispositions applicables à la zone HA-38 de la *Grille des spécifications : feuillets des normes du Règlement de zonage 583-15*.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande lors de la séance extraordinaire du **22 avril 2024**, à 11 h, à la salle des réunions à l'hôtel de Ville située au 375, rue Saint-Joseph.

Donné le 5 avril 2024.

La greffière,

Vicky Morasse